



**DECLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO
SUR LE RAPPORT NATIONAL DE
L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)
DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE SOMALIE.**

Monsieur le Président,

La République du Congo salue chaleureusement la délégation de la Somalie et la remercie pour la présentation de son rapport national au second cycle de l'examen Périodique Universel.

Notre délégation se félicite des informations actualisées dans ce rapport et des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations adressées à la Somalie lors de son passage au premier cycle en 2011, concernant la création des institutions de promotion et de protection des droits de l'homme.

Le Congo se réjouit du respect des obligations internationales par la Somalie, dans le domaine des droits de l'homme notamment:

- la coopération avec les titulaires de mandats au titre des procédures spéciales des droits de l'homme;
- la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- l'adhésion à la Convention sur les armes à sous-munitions et,
- l'adhésion à la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

Tenant compte des nombreux défis à relever et des difficultés auxquelles la Somalie est toujours confrontée, le Congo demande au Conseil et aux partenaires internationaux d'apporter à ce pays toute l'assistance technique dont il a besoin.

Notre délégation recommande à la Somalie de poursuivre la consolidation des dispositions législatives en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, et, lui souhaite plein succès pour son second cycle de l'EPU.

Je vous remercie.